

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 30 c
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

ABONNEMENT.
SAUMUR.
30 fr.
16
8
Poste:
35 fr.
13
10
On s'abonne:
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste.
chez tous les libraires.

SAUMUR, 1^{er} SEPTEMBRE

LA VEILLÉE DES ARMES

Déjà l'on commence à entendre sur toute l'étendue du territoire ce bruissement d'armes dont parle Hésiode, et qui prédisait les grandes batailles. Le pays est merveilleusement disposé à l'agitation légale. De quel côté qu'on interroge l'opinion, on n'entend que plaintes et récriminations. Il n'est pas un citoyen français indépendant qui ne porte en lui quelque blessure. Tel a souffert dans ses intérêts matériels compromis jusqu'à la ruine; tel autre a été violenté dans sa conscience de chrétien; tel enfin a été blessé dans sa dignité d'homme libre. Tous le furent dans leur patriotisme et dans leur sentiment de l'honneur national. Il importe de réunir, en faisceau, toutes ces revendications intimes et de former une seule armée de tous ces mécontents. On les fera surgir de toute part à la voix d'hommes énergiques et résolus qui dénonceront l'ennemi commun et prêcheront la croisade de la délivrance. Qui peut calculer l'effet puissant d'une campagne entreprise, dès aujourd'hui, dans tous les chefs-lieux de canton et dans les bourgs considérables? Il existe en France plusieurs centaines de localités à conquérir et des populations entières qui ont subi les conséquences désastreuses de la République sans être à même d'en apprécier les causes... Elles ont souffert avec la résignation passive du paysan français; elles ont vu l'accroissement des impôts, le gaspillage scolaire, la persécution religieuse, la guerre qui leur a pris leur fils et leur or, sans se rendre compte que tant de maux avaient une seule et commune origine: le détestable régime que nous subissons. Elles maudissent leur sort sans en connaître les auteurs responsables. Il faut leur ouvrir les yeux et leur démontrer — ce qui est facile — qu'un mauvais arbre ne saurait porter que de mauvais fruits. Il faut leur faire toucher du doigt, pour ainsi

dire, la participation criminelle des députés républicains de leur département respectif, à toutes les fautes qui ont été commises, à tous les malheurs qui les ont assaillis... La résignation à l'infortune publique et au déshonneur est un des signes infamants des sociétés en décadence. Il y a beaucoup plus à attendre d'un peuple révolté que d'un peuple résigné. Les Français ont eu, durant ce siècle, la réputation d'une nation ingouvernable. Il serait vraiment malheureux qu'ils perdissent leur tempérament frondeur et leurs libres allures, quand il s'agit de secouer un joug humiliant et désastreux. En somme, c'est pour la patrie que le grand combat va se livrer. Il y a quinze ans, à pareille date, la France était envahie et l'on se levait pour sa défense. Au milieu de l'immense désastre, l'âme du pays demeurait vivante et palpitait dans de nobles et généreux élans. Il ne s'agit plus aujourd'hui de repousser l'invasion étrangère; mais l'ennemi qu'il faut combattre a fait peut-être plus de mal à la France que les escadrons allemands. Nous voudrions que cette énergie désespérée dans la résistance dont Chazou, dont on dressait il y a quelques jours la statue, fut l'héroïque personification, s'emparât du cœur de tout bon patriote et qu'elle accomplît des prodiges. Mais, pour obtenir cet effort suprême, il faut galvaniser les volontés hésitantes et soulever les masses comme on lance des bataillons à l'assaut. C'est pour la patrie!... Que cette pensée redouble l'ardeur des chefs et des soldats! Qu'elle inspire au plus humble comme au plus influent ces résolutions viriles qui sauvent un peuple à l'heure des grandes crises... Songeons que d'autres ont fait pour notre France bien-aimée des sacrifices autrement douloureux et grandioses que celui de la tranquillité, du bien-être, du repos d'esprit et de corps où trop de conservateurs se complaisent... La dépouille de l'héroïque amiral Courbet est arrivée sur la terre française au mo-

ment où va s'ouvrir la période électorale. Elle nous apporte de graves enseignements. La France sait et la postérité redira ce que Courbet a fait pour elle, comment il a vécu, comment il est mort en brave et en chrétien pour l'honneur du drapeau. D'autres sont tombés obscurément ou glorieusement pour la même cause. Notre tâche est plus aisée mille fois; sachons du moins la remplir et, en vengeant les victimes de la politique opportuniste, montrons-nous dignes du sacrifice de tant de précieuses et chères existences.

LES ESCAMOTEURS DE GLOIRE

Le gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre doit être classé à part. On dirait qu'il a honte d'exister. Le vrai, le beau, le bien lui font peur. Quand il rencontre le mérite, il s'en détourne comme d'un reproche sanglant. S'il lui vient un jour la tentation de faire grand, il la dissimule comme si ces visées lui étaient naturellement étrangères. Combien de fois M. Jules Ferry a menti, lorsqu'il s'est ingénié à entraîner la France dans cette aventure au bout de laquelle se trouvait, disait-il, un empire colonial! Aujourd'hui, une occasion se présente de rendre un éclatant hommage à celui qui a été l'instrument le plus actif, le plus puissant, le plus dévoué de cette politique. L'amiral Courbet, le héros de cette rude campagne, inspire à tous les Français, heureux d'avoir vu revivre, grâce à lui, nos anciens triomphes militaires, une admiration accrue par la gratitude. Et ce triste gouvernement marchande à ce grand citoyen, à cet énergique soldat, à ce chef incomparable les honneurs qu'il prodiguait naguère à un homme qui n'a su jamais qu'assembler des mots pour le plus grand plaisir des badauds, et dont toute la vie se résume en un profond égoïsme. Pourquoi cette différence de procédés? Parce que Victor Hugo avait courtoisément la foule au point de renier ses propres croyances et qu'il avait donné des gages

à la République, tandis que l'amiral Courbet est mort en homme et en chrétien, non sans avoir infligé quelques avis désagréables à ceux qu'il servait, du reste, avec un impassible dévouement. N'est-ce pas une indignité d'avoir débarqué clandestinement le corps de ce grand homme de mer sur une plage presque inconnue, dans un petit coin où presque personne n'est venu saluer ses restes? A-t-on seulement cherché à en faciliter l'accès à la foule animée de sentiments patriotiques qui s'étoit attendue à le voir à Toulon? Nullement. On prodigue les trains quand il s'agit de célébrer la fête prétendue nationale, ou de contempler en province les traits d'un ministre voyageur. Mais défense est faite de les multiplier pour rendre plus nombreux les hommes désireux d'offrir un suprême hommage à celui qui est mort à trois mille lieues de la patrie. On redoutait avant tout une explosion du sentiment national, de l'indignation populaire. L'épidémie s'est trouvée là tout exprès pour motiver ces honteuses précautions de la peur. Plus d'un ministre embarrassé a dû bénir le choléra. Et que dire de la prestesse indécente avec laquelle on a soustrait, en plein Paris, le cercueil qui contenait les restes de l'amiral à la pieuse et sympathique curiosité de la foule? Un fourgon, deux voitures, c'était tout l'apparat. Il n'a même pas été permis aux marins du Bayard qui l'avaient veillé durant ce long voyage de lui faire escorte durant ce rapide trajet à travers les rues de Paris. On l'a enlevé comme un malfaiteur qu'on se hâte de dérober aux regards; que disons-nous? Marchandon a marché avec plus de pompe à l'échafaud. Quel motif pouvait-on alléguer pour refuser de promener solennellement entre deux haies de soldats celui qui avait été leur glorieux compagnon d'armes? Aucun prétexte hygiénique n'était admissible. La vérité, c'est qu'on redoutait une manifestation publique, quelques cris malsonnants. Voilà où est l'assurance du gouvernement. On a eu peur de cette grande renommée

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Une Victime de Saint-Just

(Épisode de la Terreur)
PAR M. GASTON DE CINTRÉ

I
LA LETTRE D'ADIEU
(Suite)
Elle reprit fébrilement son enveloppe et en tira un papier dont la vue seule la fit tressaillir. Une rougeur sensible colora son teint de lys, et une larme de bonheur perla à sa paupière. Elle avait reconnu l'écriture du comte. Au comble de l'émotion, elle lut les lignes suivantes:
« Ma chère Suzanne,
C'est grâce à notre fidèle ami, le docteur Ferrais, que j'ai le bonheur de pouvoir t'écrire et de m'entretenir une fois encore avec toi. Tu sais que la loi des suspects envoie à la guillotine tous ceux qui entretiennent ou favorisent des intelligences avec les condamnés à mort, et je suis de ce nombre!... Sans doute, cette fatale nouvelle est déjà venue jusqu'à toi; mais ce que tu ignores probablement, c'est le jour fixé pour l'exécution. C'est jeudi, à cinq heures du soir, je ne serai plus!... Que ne suis-je tombé en défendant mon

Roi!... Un trépas glorieux eût terminé ma carrière, et maintenant le supplice des malfaiteurs va trancher le fil de ma vie!... Mais, au milieu de ma douleur, une pensée me reste pour me consoler, pensée qu'un de nos poètes a dignement exprimée et dont je puis faire l'application à ma situation présente:
» Le crime fait la honte et non pas l'échafaud!
» Quoi qu'il en soit donc de mon supplice, j'attends la mort avec calme, je la subirai avec courage et je rendrai le dernier soupir en priant Dieu pour la France et pour le Roi.
» Mais si, m'oubliant un instant moi-même, je reporte mon esprit vers ce logement incertain où respirent les êtres chéris que je ne dois plus revoir, oh! alors un nuage de deuil voile mes yeux, et une torture plus poignante que les lames de cent stylets me déchire l'âme. Je voudrais briser ces barreaux de fer qui me retiennent captif et m'échapper de cette froide et sombre prison pour voler près de toi, ma Suzanne, et t'embrasser une dernière fois avant de mourir. Cette consolation suprême me sera refusée, je le sais; mais jamais peut-être ton image n'a été aussi présente à mes yeux, à ma pensée, à mon cœur surtout. Jamais, comme maintenant, je n'ai senti tout ce qu'il y a de dur et d'amer à se séparer de la femme que l'on aime. La moindre circonstance qui te rappelle à mon souvenir m'est aussi chère que les plus doux instants que j'ai passés

avec toi.
» Je suis revenu à cette époque de mon amour où quelqu'un m'intéressait par cela seul qu'il venait de chez toi. Hier, quand le docteur m'a remis la lettre où la tendresse de tes sentiments s'épanche tout entière, je me suis surpris à le contempler comme s'il fût resté dans ses yeux, dans sa voix, dans ses manières quelque chose de ta personne, quelque chose de toi en un mot. Oh! je te vois d'ici, en songe, appelant ton époux dans ta pensée, une larme dans les yeux, une ombre de douleur sur le front, une espérance d'amour au fond du cœur et notre petit Arthur sur tes genoux!... Et que je t'envie cette consolation! Oui, vis, vis pour notre enfant, je te l'ordonne; non, je t'en supplie. Que deviendrait-il, hélas! s'il n'avait plus de mère? Dis lui ce que je n'aurai plus la joie de lui dire, que je l'aurais tant aimé! Mais hâte-toi de fuir, je t'en conjure par notre amour éternel, fuis sans retard de ce Paris, cette ville naguère encore si riante, à présent maudite, où tes moindres regards sont surpris, tes moindres démarches épiées, tes moindres paroles imputées à crime.
» Retourne dans le château de nos pères, goûter le calme après la tempête dont tu chercherais vainement à jouir ici. Là-bas, du moins, on honore toujours la vertu, on respecte encore l'infortuné. Ne laisse pas à nos ennemis le temps de frapper une victime de plus. Aujourd'hui, tu le peux

encore; demain, peut-être, il serait trop tard. Ne me refuse pas cette grâce suprême. Si je vous sais en sûreté, le sort qui m'attend ne m'effraiera point. J'ai rempli mon devoir, et si les hommes me condamnent, ma conscience m'approuve: je paraîtrai sans remords devant le juge du ciel plus équitable que les juges de la terre.
» Adieu donc, Suzanne, ma Suzanne, ma chère Suzanne! Adieu, mon Arthur bien-aimé, sois la consolation de ta mère et rends lui un jour ce qu'elle a fait pour moi... Adieu tous les deux, seuls objets de mon affection et de mes regrets. Prenez Dieu pour moi... Je vous recommande à son infinie bonté et espère en sa miséricorde sans bornes... Qu'il daigne m'accueillir dans ses bras paternels, et j'oublierai bientôt la noirceur des humains, en attendant que je vous retrouve, à l'heure qu'il lui plaira, dans le séjour de toutes les félicités où tout amour est impérissable et tout bonheur immortel!...
» JOSEPH DE FERGENNE. »
La comtesse s'abandonna quelques minutes au recueillement et à la méditation.
A voir son doux sourire et son angélique regard, on eût dit qu'une vision idéale la détachait des réalités terrestres et la conduisait dans des sphères inconnues, où d'ineffables délices la plongeaient dans l'ivresse et le ravissement. Mais bientôt le

qui s'est acquise par des voies toutes différentes de celles qu'ont suivies les hommes plus ou moins en vue entre les mains desquels nous sommes tombés. L'ombre vengeresse de l'amiral Courbet effraie nos poltrons de ministres; ils ont hâte de s'en débarrasser, ils veulent escomoter sa gloire! Que récolteront-ils? L'ignominie!

(La Défense.)

Chronique générale.

M. Germain, député républicain et financier, adresse à ses électeurs une longue lettre sur la situation politique. Voici ce qu'il dit de la politique coloniale :

« Tout a été dit, depuis deux ou trois ans, sur la politique étrangère suivie par le gouvernement après le Congrès de Berlin. Si on compare la situation de notre pays avant notre intervention en Egypte, en Tunisie, au Tonkin, à Madagascar, avec celle d'aujourd'hui, on trouve, en regard du sang versé et des centaines de millions dépensés, notre influence à peine maintenue dans la Méditerranée et dans l'Extrême-Orient, sans compter qu'une partie de nos forces militaires est pour longtemps immobilisée loin de la France.

« Ce qui frappe, dans cette série d'expéditions, c'est que jamais, avant de les engager, ni le Parlement, ni le pays, n'ont été consultés. Dans l'ignorance où on laissait les Chambres, on n'a jamais pu faire les sacrifices nécessaires pour conduire avec succès ces entreprises; plus tard, on a essayé de les justifier en imaginant la théorie des débouchés commerciaux; les faits se chargeront de dissiper bientôt ces nouvelles illusions. En attendant, nos exportations pour ces pays se sont bornées jusqu'à ce jour à y transporter des soldats et à y enfouir des millions.

« Notre politique étrangère doit, à l'avenir, prendre le contrepied de celle suivie dans ces dernières années. Hâtons-nous de mettre fin aux expéditions militaires. Mais il faudra encore de longues années pour liquider celles du Tonkin et de Madagascar, et il est à peine permis d'espérer retrouver en Egypte notre ancienne situation. Au lieu d'engager nos forces sur tous les points du globe, il serait sage de les concentrer et de suivre avec attention les événements qui se préparent en Europe ».

COMMENT LA FRANCE EST JUGÉE !

Le *Gazette nationale* reproduit un article de la *Gazette de Brunn* sur l'entrevue de Kremsier, en faisant remarquer que cet article peut être considéré comme la première interprétation semi-officielle de l'événement politique dont la petite ville de la Moravie vient d'être le théâtre. Nous en extrayons ce qui suit :

« Cette entrevue a une haute importance, non-seulement pour l'Autriche et pour la Russie, mais pour toute l'Europe. Aussi toute l'Europe a-t-elle les yeux fixés sur

sentiment de sa position l'arracha à cette sorte d'extase que la lecture de la lettre de M. de Fergenne lui avait causée. Cette lettre, testament d'un cœur qui voulait épancher une dernière fois son amour, avant de s'éteindre sous la main du bourreau, était pour elle tout ce qui lui restait désormais de l'homme qu'elle aimait le plus sur la terre : c'était, à ses yeux, la relique d'un martyr.

Émue et fièvre, heureuse et désespérée, elle cilla ses lèvres tremblantes sur le billet que plus d'une larme du comte avait arrosé, et le pressant sur son cœur :

— Joseph, dit-elle, l'échafaud ne te déshonorerait point. La mort sera pour toi, comme pour tant d'autres grandes âmes que la postérité pleure, l'aurore de la gloire et de l'immortalité.

Puis elle lut et relut vingt fois l'épître de son mari; elle s'asseyait dans le fauteuil, se levant après en sursaut, et courait embrasser son fils; elle marchait à pas précipités dans la chambre, s'arrêtait soudain, et se portait ensuite vers la fenêtre pour voir passer la populace. Seulement, elle ne pleurait pas. On eût dit que toute sensibilité s'était éteinte en elle. Mais son œil fixe et terne, ses lèvres décolorées et sèches, sa respiration agitée et le rouge vif qui pourtrait ses joues, indiquaient que la jeune femme infortunée était en proie à une fièvre ardente, et que, ce premier mouvement de surexcitation passé, elle n'en éprou-

Kremsier. Elle voit dans la rencontre amicale des deux empereurs une garantie puissante pour la continuation du développement pacifique des rapports cordiaux entre les différentes puissances. Cette entrevue de Kremsier est, en effet, la suite de l'entrevue de Gastein, et personne ne doute de la signification éminemment pacifique de cette dernière.

Après avoir constaté que l'union des trois empires, union à laquelle paraît vouloir se joindre de plus en plus intimement l'Italie, constitue la plus solide garantie de la paix européenne, la *Gazette de Brunn* ajoute :

« On ne peut pas ne pas voir les faits peu tranquillissants qui se passent en France, l'incertitude de la situation en Angleterre, la fermentation qui s'accroît continuellement dans le Sud-Ouest de notre hémisphère; mais à tous ces courants inquiétants, l'amitié et l'union des trois puissants empereurs crient un « Halt! » impérieux et couvrent d'un bouclier la paix de l'avenir. Cette amitié, cette union des souverains, si solennellement proclamées à Skierneviczy, à Gastein et à Kremsier, exercent une influence considérable sur les nations et les peuples de ces souverains.

« Déjà les vieux préjugés, les antipathies sans consistance, se sont évanouis; quand les monarques donnent l'exemple du désintéressement et de la réconciliation, les peuples, eux aussi, se tendent amicalement, sympathiquement la main. »

PROTESTATION INDIGNÉE.

Voici de bien amères et bien justes réflexions :

« Il y a quelque chose de pénible pour ces marins du *Bayard* qui, après les luttes épiques de la guerre franco-chinoise, viennent de faire quatre mille lieues pour ramener en France le corps du plus glorieux des leurs, à voir l'indifférence avec laquelle ils ont été reçus à Paris, par le gouvernement qu'ils ont si vaillamment servi. Ni le Président de la République, ni les ministres, n'ont quitté leur villégiature pour saluer la dépouille de l'amiral Courbet. M. le ministre de la marine, habillé en civil, a été recevoir le cercueil comme s'il se fût agi de surveiller l'arrivée d'un colis quelconque.

« Le transport du cercueil aux invalides a eu lieu sans la moindre solennité. Les marins du *Bayard*, après avoir mangé, à la gare, un mauvais déjeuner de quinze sous servi par ordre supérieur, ont été dirigés sans tambours ni trompettes, au quartier de cavalerie du quai d'Orsay, où ils ont été reçus avec une désinvolture voisine de la froideur.

« Aujourd'hui, les bureaux du Ministère de la marine restent ouverts. Les employés y sont consignés à leur poste. On ne prononcera aucun discours devant le cercueil.

« Ils semble que ces obsèques soient, pour le gouvernement, une corvée qu'il désira réduire au minimum, et vis-à-vis de laquelle il organise l'abstention. »

Savez-vous quel est l'auteur de cette

noble protestation? C'est le *National*, un républicain. Il faut donc que le scandale ait été bien flagrant.

LA GUERRE DE MADAGASCAR.

Les opérations militaires vont recommencer prochainement.

Un bataillon d'infanterie de marine vient d'arriver là-bas. Des reconnaissances multiples ont lieu. On croit qu'une attaque importante sera prochainement dirigée contre le camp hova.

Le plan de l'amiral Miot est, d'abord, de faire attaque sur Sarafate, port hova situé à 8 kilomètres de Tamatave, et de se porter en avant avec toutes ses troupes sur Majunga, pour attaquer le fort Marohoi.

M. Fayolle, sénateur républicain et président du Conseil général de la Creuse, est mort dimanche matin à Guéret, sa ville natale, à l'âge de soixante-et-onze ans.

Il appartenait au Sénat depuis l'origine et siégeait à la gauche républicaine.

M. Joseph Servais, l'éminent violoncelliste, est mort samedi subitement à Hal.

M. Servais a succombé à la rupture d'un anévrysme. Il n'était âgé que de 34 ans.

Les Funérailles DE L'AMIRAL COURBET

LE SCANDALE D'ABBEVILLE

Aussitôt l'arrivée du corps de l'amiral à Abbeville, un incident regrettable s'est produit.

Il y avait eu, paraît-il, entre M. le curé de Saint-Vulfran et le maire d'Abbeville, M. François, une entrevue dans laquelle il avait été convenu que le clergé de Saint-Vulfran seulement et la municipalité recevraient la dépouille mortelle du défunt.

M^r Jacquemet, évêque d'Amiens, s'était rendu à Abbeville pour donner, par sa présence, plus d'éclat aux cérémonies religieuses.

Tout le clergé d'Abbeville se rendit à la gare.

Là, des pourparlers eurent lieu entre le maire et l'évêque.

Le maire, M. François, réclama la préséance pour le corps municipal.

Une prétention si ridicule n'était même pas discutable, le citoyen maire le savait bien et l'opinion générale est qu'il n'a cherché qu'un prétexte d'abstention.

Quoi qu'il en soit, au moment où le corps de l'amiral entrait en gare, le citoyen maire, ses adjoints, les conseillers municipaux se sont retirés en ordonnant aux musiques de la ville de les suivre.

La musique des pompiers s'est honorée en ne tenant pas compte de cette injonction antipatriotique.

La conduite de la municipalité a causé ici une très-vive émotion et est blâmée de tous.

Le citoyen François l'a si bien compris

que, dans la soirée, il a fait porter ses excuses à M^{me} Cornet, sœur de l'amiral.

Le corps de l'amiral, placé dans une chapelle ardente dans l'église de Saint-Vulfran, sera transféré aujourd'hui sous le pavillon funéraire élevé place de l'Amiral-Courbet, ancienne place du Marché.

Ce pavillon est tendu d'immenses draperies noires relevées à l'antique. Des signaux et des pavillons de marine ont été placés au faite, ainsi qu'une reproduction du drapeau chinois pris par l'amiral Courbet à Fou-Tchéou et qui est actuellement aux Invalides.

Il est clairement démontré aujourd'hui que le voyage de l'amiral Galibert à Abbeville, a été décidé malgré la vive opposition d'une certaine fraction du Cabinet qui comprend les Tonkinois. Mais la majorité du conseil a pensé que l'on avait assez fait pour enlever aux obsèques de l'amiral Courbet tout caractère de funérailles nationales et que l'on ne pouvait aller plus loin dans cette voie sans froisser une grande partie des populations. L'amiral Galibert aurait même menacé les Tonkinois de donner sa démission; alors ils ont dû céder, mais à la condition que le ministre de la marine ne ferait aucune allusion à la politique coloniale.

CONFLIT HISPANO-ALLEMAND.

Le conflit hispano-allemand prend chaque jour une tournure plus aiguë. Les derniers incidents survenus en Espagne comme le renvoi de sa croix par le général Salamanca, et la radiation du nom du prince royal de la liste des membres du cercle d'officiers ont causé à Berlin une vive irritation.

Il nous revient d'Espagne que le bruit d'une entente entre cette dernière puissance et l'Allemagne n'est pas confirmé, au moins jusqu'à cette heure, et l'on ne sait rien de ce sujet dans les cercles officiels.

Le langage des journaux allemands entretient beaucoup l'irritation contre l'Allemagne. Si ce pays persiste à vouloir s'emparer d'une seule des îles espagnoles, tout commerce avec l'Espagne sera supprimé.

Les marchandises allemandes sont déjà refusées en Catalogne, dans l'Aragon, dans la Castille et dans d'autres provinces.

Le cercle mercantile de Madrid a contremandé l'envoi de marchandises qui devaient être expédiées d'Allemagne.

Avant-hier, à Bordeaux, 600 Espagnols ont fait une manifestation devant le consulat d'Espagne, avec des drapeaux espagnols et français portant les inscriptions suivantes: *Vive l'Espagne! Carolines; France; Alsace-Lorraine!*

LE CHOLÉRA

Les catholiques marseillais se sont rendus il y a quelques jours à l'Hôtel de Ville pour demander au maire de rapporter l'arrêté

absence; je ne serai pas plus d'une heure dehors.

Enfin, jetant une main sur ses épaules et nouant à la hâte les brides de son chapeau, elle embrassa une dernière fois son enfant, sortit de l'appartement et descendit avec précipitation les degrés de l'escalier.

II

LE CABINET DU DOCTEUR GERVAIS

Elle marchait d'un pas allègre et rapide. N'eût été le voile épais que, par une pensée pudique d'amour pour son mari, elle avait abaissé sur son visage, pour mieux en dérober la beauté aux regards des curieux et des indiscrets, on eût pu voir, au feu ardent qui brillait dans ses yeux, aux tons rouges et mats qui enflammaient son front, au léger frémissement de ses lèvres et à l'air de résignation calme et tout à la fois pénible qui animait toute sa figure, le combat douloureux qui se livrait au dedans de son âme.

L'espoir et la crainte se partageaient tour à tour son esprit, et à mesure qu'elle s'égarait dans le dédale de pensées tantôt favorables, tantôt défavorables à son projet, elle épuisait ses forces dans cette lutte affreuse de l'amour aux prises avec le malheur, n'en étant pas moins résolue quand même à tout entreprendre pour soustraire à la mort la proie aimée qu'elle semblait prête à saisir.

Pareille à ces génies de l'Orient qui, suivant la

tradition du pays, errent invisibles au milieu de la population, M^{me} de Fergenne parcourut une enfilade de rues sans attirer l'attention de la multitude des espions et des délateurs que soudoyait le comité révolutionnaire, et elle parvint, au bout d'une demi-heure de marche, à une maison d'apparence bourgeoise de la rue de la Pépinière. Avant d'y pénétrer, elle s'assura par un rapide coup d'œil que personne ne l'avait suivie et si le trouble de ses sens ne l'avait point égarée. Satisfaite de son double examen, elle franchit résolument le seuil de la porte qui était ouverte sur l'allée. (A suivre.)

En vente chez tous les libraires et dans les kiosques

LA MUSIQUE DES FAMILLES

JOURNAL ILLUSTRÉ PARAISSANT LE JEUDI

Le numéro : 25 centimes.

Tous les jeudis paraît le numéro, donnant huit pages de musique, et huit pages de texte illustré. Le numéro à 25 centimes renferme pour deux francs de musique, soit plus de cent francs de musique par an. — Abonnements d'un an : Paris, 12 fr. — Départements, 14 fr. — Très-belle prime aux abonnés.

Un numéro est envoyé gratis et franco sur demande au directeur du journal, 78, boulevard Saint-Michel, Paris.

...protestant les processions et pour protester contre le vou tendant à enlever les emblèmes religieux des écoles.
Le maire a répondu qu'il ne pouvait rap- porter l'arrêté concernant les processions, qui avait été pris en connaissance de cause.
Quant aux emblèmes dans les écoles, le maire a dit que ce vou est encore soumis aux délibérations du Conseil et qu'il se conformerait à la décision qui sera prise.

LES MINISTRES ET LE CHOLÉRA.

Il se confirme, disent les journaux du gouvernement, que M. Allain-Targé compte visiter les cholériques de Marseille.

Le départ du ministre de l'intérieur aura lieu sous peu de jours.

Il serait même déjà parti s'il n'avait appris que cette visite aux cholériques ne fit contribuer à l'épidémie une importance qu'elle ne saurait avoir.

Le prétexte invoqué est phénoménal. M. Allain-Targé ne va pas à Marseille, pour ne pas effrayer les habitants et ne pas leur laisser croire que l'épidémie est vraiment redoutable.

Prétexte de poltron. M. Allain-Targé ne se mettra en route que quand il saura qu'il n'y a plus de danger.

L'Agence Havas avait télégraphié, vendredi dernier, aux journaux du département que M. H. Allain-Targé, ministre de l'intérieur et candidat républicain de l'Ariège, de Maine-et-Loire, etc., partait pour Marseille, où il se proposait d'aller visiter les cholériques, comme un simple duc de Chartres.

Or, nous lisons dans le National :

« Un journal du matin annonce que M. Allain-Targé, ministre de l'intérieur, est parti hier soir de Paris, se rendant à Marseille, puis à Toulon, afin de visiter les cholériques et de prendre sur les lieux les mesures nécessaires.
« Cette nouvelle est inexacte. »

Le choléra, depuis son apparition en Espagne, a frappé plus de 170,000 personnes et causé environ 67,000 décès. Il continue à se répandre dans les régions de la péninsule qui avaient pu échapper jusqu'à présent à la contagion, et le nombre des localités contaminées s'élève aujourd'hui à plus de 700. L'épidémie actuelle est considérée comme une des plus meurtrières qui aient sévi en Europe.

REVUE FINANCIÈRE.

La dernière semaine a été consacrée, par les spéculateurs qui restent sur la brèche, à préparer la liquidation de fin de mois, qui s'annonce sous de bonnes conditions.

Les Rentes françaises n'ont eu un peu d'animation que sur le marché du comptant. Le marché à terme est absolument désert et l'on ne cote plus de primes que pour le 3 0/0. Le 3 0/0 est à 81.15, amortissable à 82.85, Le 4 1/2 à 108.90.

L'action du Crédit Foncier de France oscille entre 1,315 et 1,320. On peut placer ce titre au premier rang de ceux qui présentent des certitudes de plus-value sérieuse et durable. Le bilan au 31 juillet fait ressortir un bénéfice net supérieur de 15,965,38 à celui des sept premiers mois de 1884. Dans sa séance du 26 août, le Conseil d'administration a encore autorisé pour 6,327,000 fr. de prêts nouveaux.

Les Obligations du Crédit Foncier de France possèdent la confiance d'une clientèle inépuisable et stable. C'est le placement qui convient le mieux au travailleur et à l'employé. Le marché de ces titres est toujours actif. Il y a un tirage tous les deux mois, et tel qui ne possède aujourd'hui qu'une somme de 100,000 fr., libérée de 40 fr., peut gagner 100,000 fr. le 5 septembre prochain.

La Banque d'Escompte se tient aux environs de 417.50, et les Méridionaux Italiens sont à 692.50.

La Société Générale a atteint 455. Elle ne s'en attend pas là. Sa situation est excellente et ses bénéfices lui sont reconnaisants de leur avoir signalé les Obligations de l'Est Algérien et celles de l'Ouest Algérien, avec lesquels ils ont, en peu de temps, augmenté sérieusement leur capital.

On demande la Nouvelle Obligation des Chemins Algériens à 379. Elle rapporte 13 francs nets de tous impôts.

L'action du Rio-Tinto est bonne à prendre en ce moment ; à 243.75 on placera son argent à gros intérêts.

Le Crédit Lyonnais n'a pu soutenir ses cours ; le 310 il revient à 535.

Les comités intéressés qui s'étaient constitués pour éprouver les opérations du Crédit Général français continuent leurs attaques et leurs critiques au lieu d'aider le conseil d'administration de cette société à faire fructifier les ressources dont elle dispose. Ce serait là une besogne beaucoup plus profitable aux actionnaires d'autant plus que les tribunaux ont reconnu en ce qui concerne MM. Erlanger et Bertier qu'il n'y avait dans toutes les plaintes suscitées par ce comité aucun élément délictueux mais tout simplement des pertes occasionnées par des circonstances géné-

rales graves qui ont bouleversé tout le marché financier.

Les défenseurs du Panama espèrent pouvoir enrayer la marche progressive de la baisse de ces titres par la calomnie et le mensonge. Nous nous contenterons de leur répondre par des chiffres.

Lorsque M. de Lesseps alla à Londres pour demander l'aide des capitalistes anglais afin d'entreprendre le percement du Canal de Panama, voici les chiffres officiels et rectificatifs qu'il donnait lui-même :

Durée du travail : 8 à 10 ans.
Travaux du canal : 1,200 millions.
Expropriation et rachat de la propriété du chemin de fer : 70 millions.

Expropriation des terrains de propriété privée : 100 millions.

Rachat des actions du chemin de fer au denier vingt : 200 millions.

Frais généraux, publicité : 200 millions.

Intérêts pendant 8 ans (10 ans) ? 680.

Imprévu : 220 millions.

Total : deux milliards six cent soixante-dix millions nécessaires pour amener la fin de l'œuvre en admettant sa praticabilité.

Or M. de Lesseps, dans sa dernière assemblée générale, a affirmé que son œuvre achevée coûterait un milliard deux cents millions. Donc M. de Lesseps s'est trompé en 1880 et M. de Lesseps se trompe plus gravement encore en 1885.

Car l'expérience a révélé deux ennemis mortels : le climat meurtrier de Colon qui dévore tous ceux qui y mettent les pieds, et l'augmentation de la main-d'œuvre du quadruple des prévisions de 1880 sans compter les erreurs dans la mesuration des mètres cubes à enlever. Donc pour achever l'œuvre il faut encore 3 milliards.

Il faut donc qu'on ait d'avance le courage de dire à l'épargne française la vérité vraie, et l'épargne aimera mieux perdre tout le passé que de se ruiner à la recherche d'une impossibilité.

Nos Chemins de fer sont calmes.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

ÉLECTION A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

CANDIDATS CONSERVATEURS.

MM.

EUGÈNE BERGER, ancien député.

DE LA BOURDONNAYE, député sortant, secrétaire du Conseil général.

CHEVALIER, membre du Conseil général, maire de Chalonnes-sur-Loire.

FAIRÉ, père, avocat, ancien bâtonnier.

A. DE MAILLÉ, député sortant, président du Conseil général.

JULES MERLET, ancien préfet de Maine-et-Loire.

TR. DE SOLAND, député sortant, vice-président du Conseil général.

LÉONCE DE TERVES, député sortant, secrétaire du Conseil général.

Le Comité conservateur de Maine-et-Loire a établi son siège à Angers, rue Voltaire, n° 8, au 2° étage.

Le bureau est ouvert chaque jour de 8 à 11 heures du matin, et de midi à 4 heures.

On sait que, d'après la dernière loi électorale, les candidats doivent avoir, pour être élus au premier tour de scrutin, un nombre de voix égal à la majorité absolue, c'est-à-dire à la moitié plus un des votants, et au quart des électeurs inscrits sur les listes électorales arrêtées au 31 mars.

Le nombre des électeurs inscrits dans le département de Maine-et-Loire est de :

153,854

SAUMUR.

L'administration municipale s'est préoccupée avec raison du logement des 40,000 hommes qui doivent passer à Saumur la semaine prochaine pour prendre part aux grandes manœuvres. Elle a fait faire, par les agents de police, le relevé de toutes les maisons et le nombre d'hommes que chacune peut abriter.

Afin d'alléger, autant que possible, cette charge si lourde pour les habitants, nul doute que notre municipalité ne profite du moment des vacances pour faire occuper les vastes bâtiments du collège de filles, lesquels ne sont pas encore aménagés. D'après la base adoptée pour les particuliers, la surface de logement disponible dans ce nouvel établissement scolaire peut recevoir plus de deux régiments.

En l'utilisant pour les troupes, notre administration aura droit non-seulement à la reconnaissance de ses administrés, mais en-

core à celle de nombreux pères de famille sous les drapeaux pour 28 jours, lesquels auront dans ce local un logement plus sec et plus hygiénique que dans bien des ménages mal logés, avec rez-de-chaussée simplement carrelé.

Il y a encore de disponible à Saumur le Château, privé de garnison depuis longtemps ; les Manèges de l'École de cavalerie, libres depuis deux jours jusqu'à l'ouverture des cours au 1^{er} octobre.

Comme on le voit, les ressources ne manquent pas chez nous pour faire face aux difficultés d'une grande agglomération d'hommes, et nos édiles ne reculeront pas devant les démarches nécessaires pour obtenir ce dont ils ne peuvent disposer et offrir à l'autorité militaire tous les établissements municipaux sans emploi en ce moment.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE ET M. DE SOLAND.

Encore une erreur de la *Petite France* !

Au sujet d'un article publié dans le numéro du 30 août, et intitulé : *L'instruction primaire et M. de Soland*, le sympathique député de Maine-et-Loire envoie à ce journal la rectification suivante :

« Je n'ai pris aucune part à la discussion sur l'instruction primaire au Conseil général de Maine-et-Loire, et vous m'attribuez faussement des paroles que personne, d'ailleurs, n'a prononcées. »

Fiez-vous donc aux journaux républicains !

Le ministre de la guerre a décidé, le 29 août, que les candidats ayant obtenu au moins CINQ CENT VINGT points à l'épreuve écrite du volontariat seront admis à subir l'examen oral.

TRISTE ACCIDENT

On nous écrit de Parnay :

« Un triste accident est arrivé dimanche matin dans notre commune. Le sieur Trémond-Léger, forgeron, s'était offert à un propriétaire de Parnay pour retirer du puits de ce dernier un seau qui y séjournait depuis plusieurs jours. Ce puits, profond de 20 mètres, contient près de 2 mètres d'eau.

« Au milieu de la descente, Trémond a été atteint par un morceau de bois qui avait été laissé imprudemment à la surface sur le bord du puits. Cette chute l'a précipité au fond où le malheureux a trouvé la mort.

« Il n'y avait personne à proximité pouvant lui porter secours. Quand on est arrivé à lui, l'asphyxie était complète. »

C'est hier 31 août que M. Chevreuil (Michel-Eugène), membre de l'Institut de France (Académie des sciences, section de chimie), est entré dans sa centième année. Il est né à Angers le 31 août 1786. Il fait partie de la docte assemblée depuis le 7 août 1826, en remplacement de Proust.

Le Comice agricole de l'arrondissement de Loudun se tiendra cette année à Montcontour, les 19 et 20 septembre prochain.

On annonce que des courses brillantes auront lieu à l'occasion du Concours.

UN DUEL POLITIQUE

À la suite d'une vive polémique de presse, notre compatriote, M. Léon Barrabant, préfet de la Corse, a cru devoir envoyer ses témoins à un rédacteur du *Réveil*, journal bonapartiste d'Ajaccio.

Deux articles avaient été publiés dans le *Réveil* contre le préfet. M. Nicoli, rédacteur en chef, auteur de l'un des articles, ayant signé une rétractation, le préfet a demandé une rétractation ou une réparation par les armes à M. Léandri, auteur du second article. Celui-ci a constitué ses témoins.

Une rencontre a été décidée.

L'arme choisie a été l'épée.

M. Barrabant a été blessé légèrement au front et trois fois à la main.

LA SAINT-FIACRE A ANGERS.

Les jardiniers d'Angers ont fêté magnifiquement, dimanche, le jour consacré à saint Fiacre, patron de la corporation. Une grand-messe a été célébrée pour eux, en l'église Saint-Joseph, à 11 heures. L'église était pleine de jardinières et de jardiniers. Le chœur avait été superbement décoré de massifs de palmiers, encadrant le maître-

autel, où l'on remarquait surtout deux *Musa encata*, qui sont de vraies merveilles végétales. À l'entrée du chœur, se dressait, sur un riche brancard habillé d'étoffe d'or et de soie, la statue de saint Fiacre. Une corbeille de lis et de glaïeuls entouraient le socle, et le piédestal était enveloppé d'un massif d'hortensias bleus, sur lequel se détachaient, en avant, de splendides gerbes et de magnifiques bouquets où se mêlaient les plus vives couleurs de la flore estivale.

Rien n'a manqué à la solennité. Le pain bénit, offert par la corporation, a été distribué à toute l'assemblée. À l'évangile, une éloquente et familière allocution de M. le curé a fait ressortir le caractère de noblesse, de reconnaissance et de confiance, qui est le fond de ces hommages rendus par ceux qui travaillent au souverain Dieu, père et dispensateur des richesses de la nature. Une quête a été faite ensuite par de gracieux commissaires, M^{lle} Paré, conduite par M. Fargelon, et les jeunes enfants Charon, frère et sœur, pendant qu'à l'orgue se faisait entendre une voix de ténor expressive et sympathique. (Union de l'Ouest.)

BOURGUEIL.

Un nommé Ruèche, âgé de 20 ans, demeurant à Bourgueil, vient d'être condamné à trois mois de prison par le tribunal correctionnel de Chinon, pour s'être mutilé volontairement les doigts de la main, dans le but de se faire exempter du service militaire.

Ce triste patriote n'en fera pas moins son temps aux compagnies de discipline.

VANNES.

Pendant les courses, dimanche, la tribune du jury s'est effondrée ; 60 personnes ont été précipitées d'une hauteur de 6 mètres. Plusieurs sont blessées grièvement.

Le préfet d'Ille-et-Vilaine, comte de Brancion ; le sous-préfet de Saint-Malo et le sous-préfet de Redon, tous trois dans la même voiture, viennent d'être victimes d'un grave accident causé par un cheval emporté.

Le comte de Brancion, traîné sur une longueur de plusieurs mètres, a reçu de très-graves contusions.

L'état des sous-préfets de Saint-Malo et de Redon inspire les plus vives inquiétudes.

AVIS AUX CHASSEURS. — Repas chauds instantanés. — La maison Georges Douésnel, ÉPICERIE CENTRALE, à Saumur, vient de recevoir un assortiment de conserves de Civet de lièvre, — Perdrix aux choux, — Bœuf à la mode, — Tête de veau tortue, — Poule sautée aux champignons, — Saucisses fraîches, — Tripes à la mode de Caen. — A chaque boîte est adaptée une lampe garnie d'esprit de vin avec mèche, ce qui permet de chauffer en quelques minutes, n'importe où on se trouve — et sans le secours d'aucun ustensile — l'aliment qu'elle renferme.

Dernières Nouvelles

On signale une légère décroissance des cas de choléra à Marseille et à Toulon. Les cas constatés sont aussi moins graves.

Cette amélioration est attribuée à l'orage qui a éclaté à Toulon et qui a sensiblement rafraîchi la température.

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 30 août 1885.

Versements de 97 déposants (14 nouveaux), 20,408 fr.

Remboursements, 13,312 fr. 63 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Louresse, d'Am-billou, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevrault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes, de Saint-Lambert-des-Levés et de Gennes.

Marché de Saumur du 29 Août

Blé nouveau (l'h.)	15	Huile de noix	50	120	—
Froment (l'h.)	15	Grain de trèfle	50	—	—
Froment (l'h.)	77	— lin	50	—	—
Halle, moyenn	77	— luzerne	50	—	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	60465	—
Orge	65	Luzerne	780	60465	—
Avoine h. bar.	50	Paille	780	85	—
Fèves	75	Amandes	50	—	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	190	—
— rouges	80	Chanvres 1 ^{re}	—	—	—
Colza	65	qualité (52k.500)	—	—	—
Chenevis	50	2 ^e	—	—	—
Farine, euais	157	3 ^e	—	—	—

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 31 août

	Froment	Avoine
Angers, l'hect.	15 25 à 16 25	9 » à 10 »
Saumur,	13 50 16 »	8 50 » »
Baugé,	16 » » »	10 50 » »
Segré,	15 » » »	10 » 10 50
Beaupreau,	15 50 16 »	9 » 10 »
Montfaucon,	15 50 16 »	9 » » »
Montrevault,	15 50 16 »	8 50 » »
Chemillé,	15 50 16 »	8 » 8 50
Champloceaux,	15 » 16 »	9 » 9 50
St-Flor.-le-Vieil,	» » » »	» » » »
Cholet,	15 » 16 »	9 25 » »
Vihiers,	15 » 16 50	8 » 8 50
Brissac,	15 » 16 »	10 » 11 »
Chalennes,	15 50 16 »	9 » » »
Doué,	15 50 » »	8 » » »

A Nantes, blés américains, de 23 » à » » les 100 kilos.
Les bons blés français valent de 20 » à » » les 100 kilos.

MICHELET. — Histoire de France et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr. ; l'Histoire de

la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire, 13 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plan, gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas reliés contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII^e siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr. ; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. Le Vasseur, successeur). 33, rue de Fleurus, Paris.

Nous sommes heureux d'annoncer l'apparition d'un livre précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître.

Il a pour titre **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée**, et est publié par le docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable si justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris : MM. Beni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fort, Fano, Galippe, Garrigou-Desarènes, Jules Guério, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, de Soyre, etc.

Ce dictionnaire contient : — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie ; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement

qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer ; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrits ; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents ; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards ; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le **DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE** est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.)

En vente la 25^e série.

MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.
Union postale 13 fr.

Le **Magasin pittoresque** (rédacteur en chef, M. Edouard Charton) contient, dans son numéro du 31 août :

TEXTE. — Velasquez et Philippe IV, par M. Paul Lafitte. — Sorle Mariage, conseils d'un ancien, par M. E. Lesbazeilles. — Scènes de la vie des fourmis, par M. G. Capus. — Ponts militaires, par M. le colonel Hennebert. — Les Jou-y chinois, par M. G. Dev.

GRAVURES. — Portrait de Philippe IV, par Velasquez. — La Famille, d'après le tableau de M^{me} Dement-Breton. — Détails des principaux organes des fourmis (6 fig.). — Coupe d'une fourmière. — Ponts militaires (5 fig.). — Les Jou-y, bâtons symboliques chinois.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, à Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RATMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre recommandée. On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies de départements.

CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE (25^e ANNÉE)

PRÊTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées à MM. RAYOU et C^{ie}, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris ; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange.

A CÉDER DE SUITE

FONDS DE CHAPELLERIE

Et Articles militaires

Situé à Saumur, rue d'Orléans, n^o 3.

S'adresser à M. BONNEAU, syndic de faillites, rue d'Alsace, à Saumur, ou à M^e AUBOYER. (644)

BAINS DE MER

Plage de St-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)

Billet d'aller et retour de 15 et 30, jours avec 40 et 40 0/0 de réduction

A LOUER

Deux Châteaux

Sur la Plage.

Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal ou à M. BODIN-CHIVERT, à Thouars.

A VENDRE OU A LOUER

En totalité ou par parties

UN JARDIN

Situé près le pensionnat de la Retraite.

S'adresser à M. LAUNAY-MICOUILLAU.

CABINET D'AFFAIRES

DE

M. G. DOUSSAIN

Syndic de faillites,

10, rue des Basses-Perrières, SAUMUR.

Liquidations amiables et judiciaires.

Arbitrages et expertises complètes.

Recouvrements et renseignements, etc., etc.

Consultations absolument gratuites.

M^e PINAULT, notaire à Saumur, demande un **clerc** se destinant au notariat.

ON DEMANDE une place de cocher ou de valet de chambre.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un employé et un apprenti pour MM. BRUNET et PINET, rue de la Comédie.

La maison P. FOUCHER, à Saumur, demande un **apprenti** pour la Bonneterie-Mercerie. (514)

CIDRES

Mayenne, Bretagne et Normandie

M. ROUSSEAU prévient sa nombreuse clientèle qu'il reçoit des cidres de première qualité, supérieurs à tous ceux qu'il a reçu jusqu'à ce jour, qui se conserveront pendant les grandes chaleurs. Livraison par barrique et petit fût. — Vins blancs et rouges du pays. — Rue Nationale, 18.

INJECTION PEYRARD

Ex-Pharmacien à Alger

Plus de Mercure, plus de Copahu, plus de Cubèbe ! L'Injection Peyrard est la seule au monde ne contenant aucun principe toxique, ni caustique, guérissant réellement en quatre à six jours.

RAPPORT : Plusieurs médecins d'Alger ont essayé l'Injection Peyrard sur 233 Arabes atteints d'écoulements récents ou chroniques, dont 80 malades depuis plus de 42 ans, 60 depuis 5 ans, 92 de 4 jours à 2 ans ; le résultat inouï a donné 231 guérisons radicales après 6 à 8 jours de traitement. Un deuxième essai fait sur 184 Européens a donné 184 guérisons.

Chez l'inventeur, **P. PEYRARD**, Place du Capitole, Toulouse.

Dépôt à Saumur, ph^o GABLIN.

Dépôt à Saumur, ph^o GABLIN.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Et d'Agriculture progressive réunis

29^e ANNÉE

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES

6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine.

de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 6, rue Cardinale, 2 bis, rue de l'Abbaye, à Paris.

GUÉRISON CERTAINE

ET RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau

DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le traitement ne consiste nullement du travail ; il est la punition des peccés, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin Spécialiste, 41, rue St-Denis, à PARIS.

CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Saumur, imp. P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 31 AOUT 1885.

Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.	Valeurs au comptant	Clôture préc ^e	Dernier cours.
3 % amortissable	81 17	81 20	Est	800	798 75	Obligations.			Gaz parisien	515 75	516
3 % (nouveau)	82 95	83	Paris-Lyon-Méditerranée	1238 75	1237 50	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518	517	Est	380	380
4 1/2 % (nouveau)	107 70	107 55	Midi	1158 75	1156 25	— 1865, 4 %	521	518 75	Midi	378 75	379
Obligations du Trésor	507 50	508 75	Nord	1592 50	1590	— 1869, 3 %	467	405 50	Nord	389	390
Banque de France	4975	5000	Orléans	1340	1340	— 1871, 4 %	397	394 50	Orléans	381 50	381
Société Générale	455	455	Ouest	862 50	860	— 1875, 4 %	518	517 50	Ouest	379	379
Comptoir d'escompte	972 50	975	Compagnie parisienne du Gaz	1490	1490	— 1876, 4 %	517 50	517	Paris-Lyon-Méditerranée	381	381
Crédit Lyonnais	540	540	Canal de Suez	2022	2027 50	Bons de liquid. Ville de Paris	527	527	Paris-Bourbonnais	377 50	378
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1315	1320	C. gén. Transatlantique	472 50	472 50	Obligations communales 1879	456 50	459 50	Canal de Suez	585	585
Crédit mobilier	223 75	227 50	Russe 5 0/0 1870	94 50	94 25	Obligat. foncières 1879 3 %	457 50	457			

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans				LIGNE DE L'ÉTAT																					
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.				SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY				MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR				SAUMUR - BOURGUEIL				BOURGUEIL - SAUMUR									
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.				Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir	Mixte matin	Mixte soir				
6 — 55 — matin (s'arrête à la Possonnière)				6 05	7 24	8 40	1 15	3 50	7 45	6 49	9 45	1 52	5 04	8 30	11 10	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	9 11		
9 — 19 — matin, omnibus-mixte.				6 15	7 32	8 56	1 24	4 02	7 55	7 04	10 10	2 08	5 20	8 46	»	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	9 11		
1 — 25 — soir,				6 23	7 39	9 10	1 32	4 13	8 03	7 12	10 20	2 16	5 28	8 54	»	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	9 11		
3 — 32 — express.				6 39	7 52	9 27	1 46	4 30	8 19	7 23	10 39	2 28	5 40	9 06	11 39	3 26	8 21	12 48	4 44	8 17	12 09	6 10	9 11		
7 — 15 — omnibus.																									
10 — 38 — (s'arrête à Angers).																									
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.				SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL allant à Angers.									
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.				Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Mixte matin	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Mixte soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir	Omn. matin	Omn. soir			
8 — 21 — omnibus.				6 05	7 24	1 15	3 50	7 45	5 40	9 01	1 07	4 20	7 45	7	1 55	8 35	5 50	12 50	6 15	8	2 51	9 55	6 28	1 28	7 58
9 — 37 — express.				6 53	7 55	2 2	4 50	8 41	5 58	9 13	1 19	4 30	7 57	8 37	3 4	10 14	6 55	1 57	8 18	9 18	7 50	9 53	7 50	9 53	9 18
12 — 48 — soir, omnibus-mixte.				7 02	8 04	2 11	4 51	8 51	6 07	9 21	1 26	4 37	8 03	9 27	3 54	11 1	7 50	2 53	9 18	10 18	8 52	3 56	10 38	9 53	10 38
4 — 44 —				7 14	8 08	2 19	5 4																		